

## La piste cyclable en cadeau de Noël

Les cyclistes retrouveront dès le début des vacances leur trajet préféré longeant la mer entre Goisil et Saint-Martin-de-Ré. Un signe de l'avancée du chantier de protection des côtes.

Il ne manque plus que quelques panneaux et des finitions infimes pour que la piste dite de la Mer du Nord retrouve les bicyclettes et les promeneurs. Et que la pression de la circulation des vélos au travers du village s'allège !

Mené à bien par l'entreprise Chartier, le chantier s'inscrivait dans le Programme de prévention des inondations (PAPI) conduit par la Communauté de communes (CdC), sous maîtrise d'ouvrage du Département. Au total, cinq kilomètres de côtes à protéger par des enrochements ou par des digues réhabilitées et rehaussées de 20 cm, sans compter l'installation de bardeaux et autres palplanches. L'occasion également de refaire les canalisations à neuf, ainsi que les portes des écluses. Le point épineux était de concilier ces protections et

les activités ostréicoles nécessitant un accès direct à la mer. Il a fallu pas moins de trois ans pour préparer le dossier administratif et environnemental. Le tout pour la bagatelle de près de 6 millions d'euros, financés à 40 % par l'État, 20 % par la région, 20 % par le département et 20 % par la CdC.

### D'autres travaux à venir

Pour les esprits inquiets, les ardeurs de l'océan ne seront pas contenues par ce seul dispositif, puisque les marais - sauvages et salants - font aussi office de tampon en cas de franchissement par une lame particulièrement haute et violente. La Couarde n'est pourtant pas encore totalement à l'abri, puisqu'une seconde tranche de travaux va prendre la suite, aux fins de protéger le terri-



Le plan d'intervention sur le trait de côte. © D.R.

toire entre Goisil et le chemin des Prises. Quant aux limitations des permis de construire et aux zones

répertoriées comme inondables, aucun changement n'est envisageable même après l'achèvement

de la totalité des travaux de protection, martèle-t-on à la Préfecture. ■

Christine Masson

